



## Conseil économique et social

Distr. générale  
15 avril 2019  
Français  
Original : anglais

**Pour information**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2019**

11-13 juin 2019

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

### **Rapport annuel sur l'application du Plan d'action pour l'égalité des sexes de l'UNICEF pour 2018-2021**

#### *Résumé*

Le Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes constitue la feuille de route adoptée par l'organisation pour promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre de ses activités, conformément au Plan stratégique 2018-2021. Premier rapport annuel sur la mise en œuvre de ce Plan d'action pour l'égalité des sexes, le présent document fait le point sur les progrès accomplis au regard des priorités du Plan d'action, des indicateurs et des critères de performance.

---

\* E/ICEF/2019/9.

*Note* : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



## I. Introduction

1. Faisant écho au Plan stratégique 2018-2021 et à la politique d'égalité des sexes de 2010, le Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes expose la feuille de route dont l'organisation s'est dotée pour inscrire cet objectif au cœur de ses activités. Il oriente la manière dont l'UNICEF peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et aux résultats relatifs à l'égalité des sexes mis en évidence dans le chapitre commun des plans stratégiques des fonds et programmes. Ce rapport s'appuie sur les réussites et les enseignements tirés du Plan d'action 2014-2017 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes. Il souligne les progrès réalisés durant la première année de la période de mise en œuvre du nouveau plan 2018-2021, de même que les difficultés rencontrées et les tendances émergentes.

2. La première année de mise en œuvre du plan a montré que la théorie du changement était axée sur la rationalisation structurelle et l'intensification des programmes en matière d'égalité des sexes. Les efforts destinés à aider les pays à la mise en place accélérée de programmes de qualité sur ces questions se sont traduits par des résultats notables dans plusieurs domaines prioritaires. La normalisation institutionnelle de l'égalité des sexes au sein même de l'UNICEF a également reflété l'accent mis sur la rationalisation structurelle et l'intensification des programmes à cet égard. Le Plan d'action pour l'égalité des sexes précédent mettait en avant des difficultés concernant la normalisation de cette question dans les programmes de pays, notamment en matière d'allocation des ressources, d'expertise et de capacité à concevoir et à mettre en œuvre des interventions tenant compte de la dimension sexospécifique. Il est essentiel de combler ces lacunes pour que les capacités institutionnelles de l'UNICEF puissent intégrer l'égalité des sexes dans toutes les activités du Fonds. D'importants progrès ont été réalisés sur le terrain dans ces domaines en 2018. Ainsi des orientations complètes relatives à la normalisation systématique des analyses par sexe dans les cycles de planification des programmes ont été publiées et les capacités nationales en matière d'égalité des sexes ont été accrues grâce à GenderPro, le programme de renforcement des capacités et d'accréditation de l'UNICEF en la matière. Une évaluation institutionnelle de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes 2014-2017 est en cours. Cette évaluation servira à orienter les efforts et l'accélération à l'œuvre nécessaires pour mieux aligner les engagements institutionnels et les systèmes de responsabilisation sur les capacités et les ressources requises, l'objectif étant de poursuivre l'intensification de l'égalité des sexes pour qu'elle soit porteuse de changements.

## II. Résultats programmatiques

3. Le cadre programmatique du Plan d'action 2018-2021 pour l'égalité des sexes comprend 13 résultats en matière d'égalité des sexes intégrés aux cinq groupes d'objectifs du Plan stratégique et se concentre sur cinq priorités ciblées en relation avec l'autonomisation des adolescentes. À l'instar de son prédécesseur, il suit une approche double des programmes liés à l'égalité des sexes :

a) **Résultats intégrés en matière d'égalité des sexes** – L'égalité des sexes est intégrée dans tous les secteurs de programmation de l'UNICEF autour de deux thèmes : i) obtenir une égalité de résultats pour les filles et les garçons ; et ii) améliorer l'égalité femmes-hommes dans les soins dans le milieu de vie chez les adultes ;

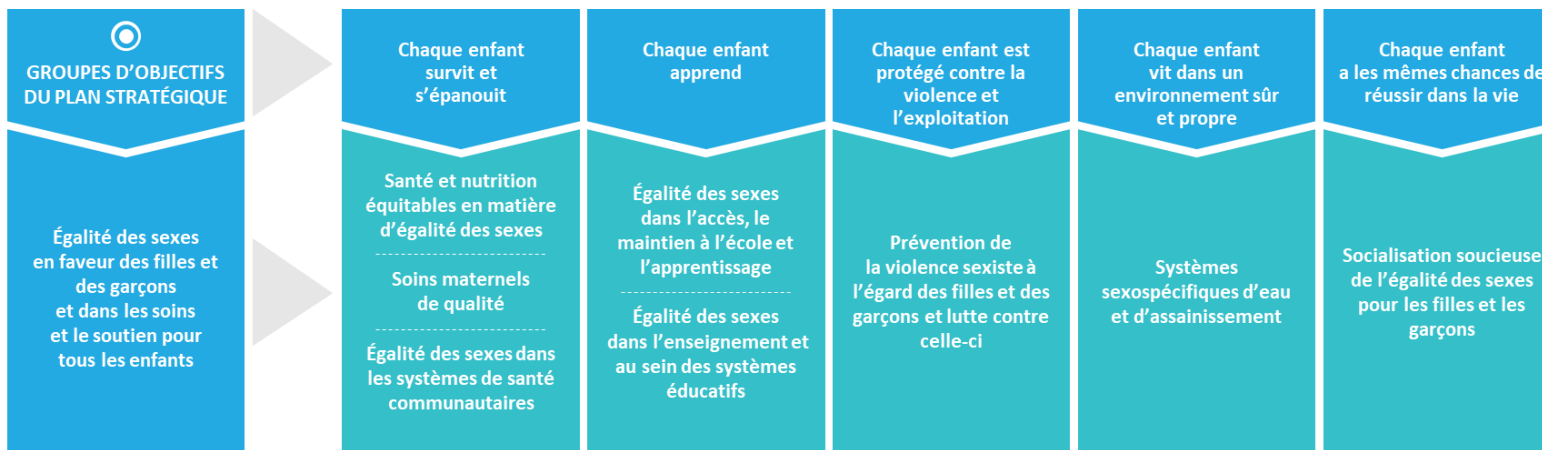
b) **Priorités ciblées concernant l'autonomisation des adolescentes** – Afin de répondre aux difficultés spécifiques que rencontrent les adolescentes, souvent liées, l'UNICEF a identifié cinq résultats ciblés axés sur leur autonomisation et leur bien-être.

Figure I  
**Résultats en matière d'égalité des sexes dans les groupes d'objectifs du Plan stratégique 2018-2021 de l'UNICEF**



### A. Résultats intégrés en matière d'égalité des sexes

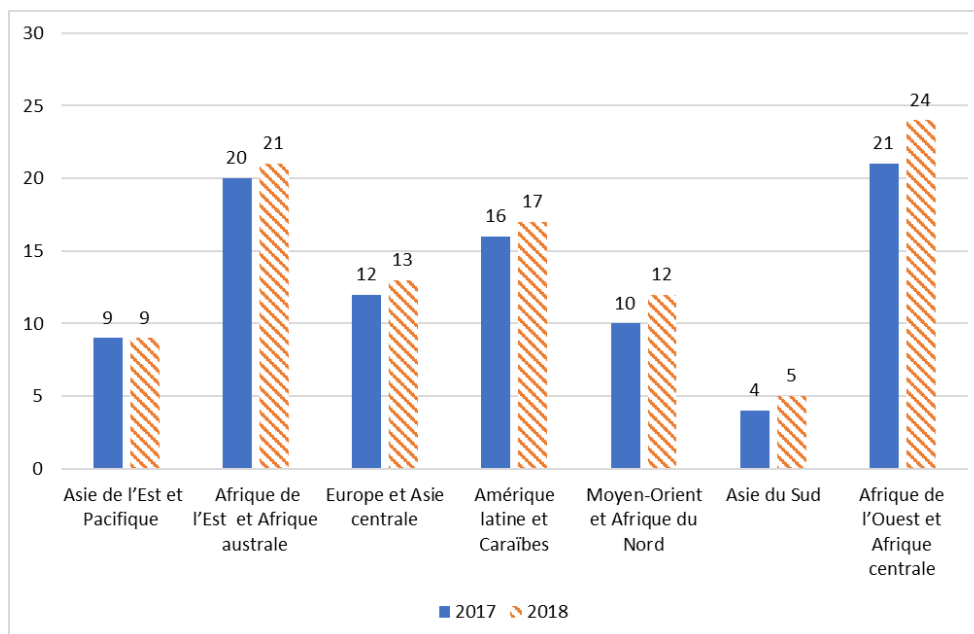
Figure II  
**Résultats intégrés en matière d'égalité des sexes**



4. L'approche de l'UNICEF pour intégrer le principe de l'égalité des sexes vise à inscrire les analyses, les procédures et les résultats en matière d'égalité des sexes dans les cinq groupes d'objectifs du Plan stratégique. Par comparaison aux priorités ciblées spécifiquement axées sur les adolescentes, l'intégration de l'égalité des sexes nécessite que l'analyse en la matière figure dans toutes les priorités programmatiques pour tous les groupes d'âge dans les contextes humanitaires et de développement. Les résultats en matière d'égalité des sexes sont intégrés dans tous les secteurs de programmation de l'UNICEF autour de deux thèmes. Premièrement, l'UNICEF améliore les solutions portant sur la nature et l'étendue des inégalités dans des résultats essentiels pour la vie des filles et des garçons, tout en luttant de façon plus large contre l'effet néfaste des rôles et de la socialisation différenciés à différents stades de l'enfance. Deuxièmement, reconnaissant les fortes inégalités entre hommes et femmes dans les soins dans le milieu de vie – qu'il s'agisse des tâches ménagères ou des occupations liées aux soins des enfants (santé, éducation et eau, assainissement et hygiène [EAH]) –, l'UNICEF s'efforce de promouvoir l'égalité des sexes dans l'accompagnement et l'éducation des enfants. Pour ce faire, le Fonds encourage les hommes à s'occuper davantage des enfants et à s'investir activement dans leur éducation et aide les femmes à faire du soin un métier en devenant, par exemple, prestataires de services de santé ou enseignantes. En 2018, 101 pays ont inclus un ou plusieurs résultats intégrés en matière d'égalité des sexes dans leur programmation, soit une augmentation de 9 pays depuis 2017. Cela montre que le processus de rationalisation structurelle et d'intensification de l'intégration du principe de l'égalité des sexes dans tous les domaines programmatiques de l'UNICEF se poursuit.

Figure III

**Programmes de pays qui incluent des résultats intégrés en matière d'égalité des sexes (2017-2018)**



5. L'innovation est un principe transversal au cœur du Plan d'action pour l'égalité des sexes en ce qu'elle est un moyen d'accélérer l'obtention de résultats dans ce domaine. Les bureaux de l'UNICEF dans toutes les régions partagent de plus en plus l'idée selon laquelle des idées innovantes peuvent être mises à profit pour répondre

aux difficultés les plus récalcitrantes que pose l'égalité des sexes. Les projets novateurs en matière d'égalité des sexes ont connu un essor en 2018 grâce aux contributions de fonds qui se consacrent à cette question. Conçus avec la participation de jeunes pour être axés sur l'humain, des agents conversationnels alimentés par l'intelligence artificielle offrent des solutions mises au point et testées par des adolescent(e)s en 2018. Le présent rapport fournit des exemples de programmes innovants.

### **Égalité des filles et des garçons en matière de santé et de nutrition**

6. Le nombre d'adolescent(e)s qui se soumettent à un dépistage du VIH augmente. En 2018, 13,4 millions de filles et 9,2 millions de garçons (les objectifs de l'UNICEF pour 2018 étaient fixés respectivement à 11,5 millions et 8,2 millions) ont reçu les résultats de leur test dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF. Le pourcentage d'enfants (âgés de 0 à 14 ans) vivant avec le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral (TAR) a progressé plus lentement à l'échelle mondiale, en hausse de tout juste trois points de pourcentage en 2018 par rapport à la base de référence<sup>1</sup>. Cette stagnation s'explique notamment par le succès des programmes de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME). Un nombre inférieur de cas a, en effet, été identifié lors des dépistages systématiques d'enfants nés de mères séropositives. L'UNICEF renforce le dépistage du VIH lorsqu'un cas de référence familial existe, et détermine le statut de tous les enfants et adolescents dont les parents, vivant avec le VIH, bénéficient des programmes de traitement du Fonds. Le Fonds et ses partenaires ont soutenu l'intensification des efforts en matière de PTME en 2018. En Guinée, 721 centres ont été renforcés pour intégrer la PTME et 98 % des femmes enceintes et qui allaitent ayant demandé à être prises en charge ont pu avoir accès à un traitement antirétroviral. Toutes les femmes enceintes de Sao Tomé-et-Principe ont bénéficié d'un dépistage du VIH en 2018, l'UNICEF ayant prêté son concours à la mise à jour des lignes directrices nationales relatives au VIH/sida, à la formation du personnel de santé et à la fourniture de matériel de dépistage et de traitement de la maladie. Grâce à la hausse de la couverture des traitements TAR, le pays est en passe d'éradiquer la transmission du VIH de la mère à l'enfant. En 2018, l'Organisation mondiale de la Santé a reconnu que la transmission du VIH de la mère à l'enfant n'était plus un problème de santé publique en Malaisie. Même si la transmission du VIH de la mère à l'enfant a bel et bien diminué à l'échelle mondiale, l'UNICEF et ses partenaires ont encore beaucoup à faire pour promouvoir le dépistage, les conseils et le traitement exhaustifs de la maladie et réduire les inégalités et la violence sexiste auxquelles les femmes et les filles exposées au VIH demeurent confrontées.

7. Les résultats en matière de nutrition se sont également révélés prometteurs en 2018. Cinquante-sept pays soutenus par l'UNICEF ont intégré des conseils nutritionnels dans leurs programmes de soins obstétricaux, dépassant l'objectif fixé à cinquante-cinq pour 2018. Environ 34,6 % de femmes enceintes bénéficiant de programmes soutenus par l'UNICEF ont reçu des suppléments en acide folique et en fer pour prévenir l'anémie, le seuil de référence ayant été établi à 32 % pour 2018. L'aide de l'UNICEF est parvenue à 58,4 millions de filles et de garçons, y compris en situation de crise humanitaire, sous forme de services pour prévenir l'anémie et d'autres types de malnutrition. Quatre-vingt-deux pour cent des enfants ayant reçu un traitement se sont entièrement rétablis, un niveau similaire aux chiffres mondiaux.

<sup>1</sup> Base de données ODD+ : suivi 2018 de Global AIDS et estimations 2018 d'ONUSIDA, consultés en février 2019.

## Des soins maternels de qualité et respectueux

8. La mission de l'UNICEF en matière de soins maternels va au-delà des soins prénatals et de l'accouchement assisté par un(e) professionnel(le) pour systématiquement englober la prise en charge des mères et la qualité des soins périnatals, d'après les critères de qualité, d'équité et de dignité de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Des programmes nationaux visant à accroître la qualité des soins maternels et néonataux primaires ont été déployés dans 23 pays qui reçoivent un soutien de l'UNICEF (sur 52). L'objectif fixé à 9 pays pour 2018 a été largement dépassé. Le pourcentage de femmes enceintes bénéficiant d'au moins quatre visites médicales prénatales a progressé, passant d'une base de référence de 51 % à 57 %. En parallèle, les mères ayant reçu des soins postnatals ont représenté 55 % (la base de référence étant de 48 %). Entre 2016 et 2018, 84 millions de bébés sont nés dans des centres de santé bénéficiant de l'appui de l'UNICEF dans 52 pays affichant une mortalité maternelle élevée. Ce chiffre représentait 27 millions de naissances vivantes sur la seule année 2018. Soixante-quinze pour cent des naissances vivantes ont été assistées par des professionnel(le)s de santé qualifié(e)s, un pourcentage qui montre que l'UNICEF est en passe d'atteindre l'objectif de soixante-dix-sept pour cent fixé par le Plan d'action pour l'égalité des sexes, que la qualité des soins maternels s'améliore et que le risque de mortalité maternelle diminue.

9. L'UNICEF a conclu des partenariats avec les gouvernements pour renforcer les systèmes de santé nationaux par le biais de la modernisation des installations et d'une amélioration des standards de soins pour les mères. Au Bangladesh et en République-Unie de Tanzanie, l'UNICEF a soutenu le renforcement de services obstétricaux d'urgence 24 heures sur 24 et de services d'obstétrique respectueux du principe d'égalité des sexes et axés sur les besoins particuliers des femmes enceintes, en tenant compte des normes définies par l'OMS en matière de soins maternels de qualité. En Inde, l'UNICEF et le Ministère de la santé ont mis sur pied une initiative de salle d'accouchement type, avec pour résultat une meilleure qualité des soins dispensés aux femmes pendant l'accouchement. En République dominicaine, un plan d'amélioration de la qualité complet définit des normes pour les hôpitaux en matière de soins périnatals. Il vise notamment à humaniser les soins de maternité en tenant compte des droits des mères et en éradiquant la violence obstétricale.

10. L'UNICEF travaille en collaboration avec des employeurs du secteur privé et du secteur public pour que les femmes puissent allaiter leur enfant tout en continuant à exercer leur activité professionnelle. À titre d'exemple, la loi relative à la maternité sans risques et aux droits en matière de santé reproductive adoptée au Népal rend désormais obligatoire la création d'espaces d'allaitement dans tout le pays et garantit aux femmes un congé de maternité de 98 jours. Au Bangladesh, un partenariat entre l'UNICEF et l'Organisation internationale du travail (OIT) a contribué à intensifier le programme « Mothers@Work », qui couvre 80 ateliers de confection en 2018, contre 5 en 2017 (soit une couverture de 57 %).

## Égalité des sexes dans les systèmes de santé et au sein des effectifs

11. Les femmes agents de santé communautaires constituent le pilier de plusieurs interventions déployées par l'UNICEF. Par exemple, en 2018, la mise en œuvre à l'échelle d'une campagne communautaire de vaccination par chacun des 594 *union councils* (instances locales) au Pakistan dans les principaux foyers de la poliomyélite a nécessité le déploiement de 24 500 travailleurs de première ligne, dont 87 % étaient des femmes. Dans des situations de crise humanitaire comme au Yémen, où seulement

près de 50 % de tous les services de santé sont entièrement fonctionnels, des sages-femmes recevant le soutien de l'UNICEF ont prodigué des soins périnataux et assisté des accouchements à domicile pour plus de 634 000 femmes enceintes et allaitantes. Vingt-quatre des vingt-cinq pays fortement touchés par les maladies infantiles ont institutionnalisé en 2018 la présence d'agents de santé communautaires dans le système de santé officiel, soit 8 pays de plus que la base de référence.

12. Les agents de santé communautaires ont bénéficié de divers programmes d'élargissement des compétences soutenus par l'UNICEF afin d'améliorer leurs aptitudes et la prestation des services de santé. Dans les 21 pays fortement touchés ayant communiqué des informations sur les agents de santé communautaires entre 2016 et 2018, un total de 154 475 travailleurs (60 376 pour la seule année 2018) ont renforcé leurs compétences pour mettre en pratique des modèles de soins communautaires. Cela représente une multiplication par trois par rapport à la base de référence, au-delà de l'objectif de 100 000 fixé pour 2018. Les 12 pays pour lesquels des données ventilées par sexe étaient disponibles comptabilisaient un total de 40 000 femmes agents de santé communautaires.

### **Égalité des filles et des garçons en matière d'éducation**

13. L'UNICEF continue à faire de l'accès à l'éducation une priorité pour les enfants non scolarisés, tout particulièrement les jeunes mères et d'autres enfants dans des situations d'urgence dont la scolarité a été interrompue. En 2018, 11 968 424 filles et garçons déscolarisés ont bénéficié de programmes d'éducation préscolaire, primaire ou secondaire recevant l'appui de l'UNICEF.<sup>2</sup> Au Mozambique, le Fonds et ses partenaires ont mené avec succès des actions de plaidoyer pour faire abroger une loi exigeant des femmes enceintes qu'elles aillent uniquement à l'école le soir. Au Tchad, plus de 11 000 jeunes mères ont repris le chemin de l'école grâce à l'organisation de plus de 800 débats communautaires par des associations de parents et de chefs sur l'importance de la scolarisation des filles. Dans le Kurdistan iraquien, l'UNICEF a mis en œuvre des interventions intégrées pour faire remonter les faibles taux de scolarisation dans les enseignements primaire et secondaire et de réussite chez les filles. En 2018, près de 1,3 million d'enfants (dont 583 774 filles) ont eu accès à l'éducation avec le soutien direct de l'UNICEF. Afin de réduire les obstacles financiers, l'UNICEF a fourni des allocations en espèces à 7 732 enfants (dont 3 789 filles), lesquelles ont permis à 97 % de ces filles de rester scolarisées.

### **Égalité des sexes dans l'enseignement et au sein des systèmes éducatifs**

14. En 2018, 36 pays dotés de programmes financés par l'UNICEF comptaient des systèmes éducatifs et d'apprentissage prenant en compte les sexospécificités. Les principes et les pratiques en matière d'égalité des sexes étaient intégrés dans les programmes éducatifs, la formation et les activités d'évaluation. Cela représente 31 % des pays ayant communiqué des informations, la base de référence étant fixée à 16 %. Trente-six pays ont déclaré avoir un système éducatif auquel les femmes pouvaient accéder, un chiffre supérieur à la base de référence fixée à trente-quatre pays. En 2018, 2 millions de filles et de garçons<sup>3</sup> ont participé à des programmes de renforcement des compétences au cours desquels ils ont pu se former sur le sujet de leur choix, les trajectoires professionnelles, la citoyenneté active et l'employabilité.

<sup>2</sup> Données ventilées par sexe disponibles uniquement sous forme d'estimation.

<sup>3</sup> Données ventilées par sexe non disponibles.



15. L'UNICEF et ses partenaires ont soutenu les efforts de renforcement des systèmes des ministères de l'éducation afin de mieux lutter contre les inégalités entre les sexes dans le système éducatif. Ainsi, au Mali, ce soutien a contribué à déployer un plan d'action pour lutter contre les inégalités entre les sexes dans la politique actuelle du secteur de l'éducation avec l'introduction de lignes de budget séparées pour financer l'éducation des filles dans le plan budgétaire opérationnel multiannuel. En Turquie, l'UNICEF a conclu un partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale pour promouvoir une approche sensible à l'égalité des sexes, laquelle a été mise en œuvre dans toutes les écoles de l'enseignement secondaire supérieur et a concerné environ 1 million d'élèves. L'UNICEF collabore étroitement avec les gouvernements pour intégrer les principes d'égalité des sexes dans les programmes d'enseignement, la formation pédagogique et les activités de suivi. Au Kirghizistan, l'UNICEF a piloté des programmes et des méthodes scolaires pour la petite enfance se voulant respectueux de l'égalité des sexes dans des jardins d'enfants communautaires. Ces programmes ont promu une vision positive des rôles joués par les deux sexes et de la diversité chez les enfants et leurs parents.

### **Lutter contre la violence sexiste à l'égard des filles, des garçons et des femmes**

16. En 2018, des enfants de 154 pays ont bénéficié de services de prévention et d'intervention contre la violence recevant l'appui de l'UNICEF. Plus de 2 millions de filles et de garçons ayant subi des actes de violence ont eu accès à des services de santé, d'action sociale, de justice et d'application de la loi grâce au soutien de l'UNICEF. Les taux de communication d'informations à ce titre restent néanmoins très bas partout dans le monde. Pour combler ce fossé, près de 3 000 travailleurs sociaux et agents de police du Ghana ont pu assister à des formations consacrées à la prise en charge de la violence sexuelle et sexiste et aux activités policières respectueuses des enfants. Au Nicaragua, une campagne nationale sur la violence sexuelle menée par le gouvernement a contribué à sensibiliser 2,8 millions de personnes et à renforcer les services d'intervention pour les victimes de violence.

17. L'UNICEF a souhaité que la violence sexiste continue à figurer dans les principaux programmes policiers. Le Swaziland a adopté une législation visant à renforcer le système national de protection de l'enfance, en ce compris la loi relative aux agressions sexuelles et à la violence familiale qui accroît l'aide juridique disponible pour les victimes de violence. En Ouzbékistan, l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies concernés ont appuyé la résolution présidentielle sur la prévention de la violence familiale, qui érige cet acte en infraction pénale.

18. L'UNICEF a encouragé les efforts déployés en 2018 pour inciter les hommes et les garçons à mettre fin à la violence sexiste en luttant contre les manifestations négatives de la masculinité. Ce soutien a inclus un engagement politique au niveau fédéral que les assemblées provinciales et les représentants des gouvernements locaux dans les sept provinces du Népal ont utilisé pour élaborer leurs plans locaux. Dans les communautés de Jamaïque où la violence est très présente, l'UNICEF a collaboré avec des partenaires pour former les adolescents à risque à développer leur estime de soi et à renverser les idées néfastes concernant la masculinité.

19. S'appuyant sur les résultats obtenus au cours de la phase II de leur Programme commun de lutte contre la mutilation génitale féminine et l'excision (MGF/E), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et l'UNICEF redoubleront d'efforts pour éradiquer la mutilation génitale féminine lors de la phase III, qui a démarré en 2018. Grâce au soutien de ce programme, le nombre de filles et de femmes

ayant bénéficié de services de prévention et de protection concernant la MGF est estimé à 99 800 (soit 99,8 % de l'objectif annuel). De même, près de 7 millions de personnes ont participé à des plateformes d'éducation, de communication et de mobilisation sociale pour promouvoir l'éradication de la MGF. En Ouganda, 3 600 filles exposées au risque de MGF ont bénéficié de services de protection. Dans les états du nord du Soudan, les conseils législatifs ont adopté des lois érigeant la mutilation génitale féminine en infraction pénale et plus de 1 000 déclarations de communautés ont appelé à abandonner cette pratique.

20. En 2018, l'UNICEF est devenu un important partenaire de mise en œuvre de l'initiative « Spotlight », projet conjoint entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles et initiative phare du chapitre commun. Dans le cadre de « Spotlight », 13 pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne vont intensifier leurs efforts pour prévenir la violence sexiste et lutter contre celle-ci. Par exemple, des programmes visant à mettre fin au féminicide – grave manifestation de la violence sexiste qui progresse dans plusieurs pays d'Amérique latine – seront mis en place en Argentine et en El Salvador. En Ouganda, des interventions fondées sur des programmes mondiaux visant à lutter contre le mariage d'enfants et la mutilation génitale féminine seront déployées.

#### **Systemes sexospécifiques d'eau, d'assainissement et d'hygiène**

21. L'UNICEF privilégie le renforcement des systèmes sexospécifiques et la participation égalitaire des femmes et des filles dans les systèmes EAH, tout particulièrement dans les situations d'urgence. En 2018, 29 programmes de pays faisaient de ce résultat en matière d'égalité des sexes une priorité.

22. En 2018, près de 18,6 millions de personnes ont eu accès à un service d'approvisionnement en eau potable salubre (2,6 millions de femmes et de filles dans les 37 pays qui communiquent des données ventilées par sexe). De même, 10,8 millions de personnes ont eu accès à des services d'assainissement de base dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (5,1 millions de femmes et de filles dans 46 pays). Dans les situations de crise humanitaire, l'UNICEF a fourni un accès à de l'eau salubre à plus de 43 millions de personnes dans 64 pays et des installations d'assainissement à 13 387 028 personnes dans 46 pays. D'après les estimations, 116 % de la population ciblée par l'UNICEF a eu accès à des installations EAH séparées selon les sexes et à une éducation à l'hygiène, appropriées dans les deux cas, dans les écoles.

23. Au Nigéria, 11 527 comités EAH et des fédérations de comités dans 13 états ont été formés à la sécurité sanitaire de l'eau en 2018. Un nombre croissant de femmes participent à la prise de décisions au sein de ces structures. Les femmes occupent des fonctions de direction dans 32 % des comités EAH, en hausse par rapport aux 9 % enregistrés en 2017. Au Soudan, la participation des femmes aux formations en EAH s'est nettement accrue.<sup>4</sup>

24. L'UNICEF a fourni un appui à l'amélioration des programmes et des installations EAH séparées selon les sexes dans 7 710 écoles de 70 pays. Au Kenya, 73 585 enfants âgés de 6 à 18 ans (dont 47 % de filles) dans 95 écoles primaires et 5 écoles secondaires ont eu accès à des services EAH, incluant l'aménagement de toilettes pour les enfants handicapés, des équipements tels que des citernes et des

<sup>4</sup> Données ventilées non disponibles.

filtres à eau, des installations sanitaires de base séparées selon les sexes et des trousseaux d'hygiène menstruelle pour les filles. L'UNICEF a apporté son concours au Ministère de l'éducation en Afghanistan pour élaborer une politique générale concernant la santé à l'école obligeant tous les établissements scolaires à mettre de l'eau potable salubre et des installations sanitaires séparées selon les sexes à la disposition de tous les élèves.

25. En 2018, près de 4,4 millions d'enfants confrontés à des situations de crise humanitaire ont bénéficié d'installations EAH séparées selon les sexes et ont été sensibilisés à l'hygiène à l'école ou dans des espaces temporaires d'apprentissage. Les services EAH en Libye ont par exemple été dispensés à 95 314 personnes, dont 28 000 enfants et 45 249 femmes et filles. Au Liban, 200 responsables de la coordination des questions d'égalité des sexes ont été nommés au sein des comités EAH dans les implantations sauvages, jouant un rôle essentiel dans la prise de décisions communautaire.

### **Socialisation soucieuse de l'égalité des sexes pour les filles et les garçons**

26. La socialisation soucieuse de l'égalité des sexes est le résultat phare de l'UNICEF en matière d'égalité des sexes dans le cadre du Plan d'action 2018-2021. C'est également un résultat en tant que tel du Plan stratégique, avec des interventions programmatiques ciblées pour s'attaquer aux normes, aux rôles et aux pratiques sexospécifiques discriminatoires. L'objectif consiste à atteindre des résultats équitables en matière d'égalité des sexes pour les filles, les garçons et les adolescents tout au long de la vie. En 2018, 25 programmes de pays ont fait de la socialisation soucieuse de l'égalité des sexes un résultat prioritaire dans ce domaine. De plus, 36 pays ont fait état de la mise en place de programmes à grande échelle pour lutter contre les rôles et les pratiques discriminatoires en fonction du sexe chez les enfants, contre 29 pays en 2017.

27. En 2018 au Burkina Faso, l'UNICEF a aidé ses partenaires nationaux dans la réforme des cadres politiques pour qu'ils tiennent davantage compte des sexospécificités. Les parlementaires et le personnel des ministères sectoriels ont été formés à la budgétisation sexospécifique et à l'accroissement de l'allocation des ressources en faveur de l'éducation des filles, de l'assainissement, et de l'élimination du mariage d'enfants et de la mutilation génitale féminine. L'UNICEF a également fourni un appui au Gouvernement de Moldavie pour élaborer et budgétiser le Plan d'action national 2018-2022 sur la parentalité positive qui se concentre tout particulièrement sur la participation des pères et leur responsabilité dans l'éducation des enfants. Un suivi constant est requis pour garantir que ces engagements politiques se traduisent par une hausse des allocations budgétaires.

28. L'UNICEF a soutenu plusieurs initiatives de protection sociale tenant compte des sexospécificités en 2018. En Inde, l'UNICEF a travaillé avec les gouvernements des états du Jharkhand et du Bengale-Occidental pour lier des programmes de transferts de liquidités aux résultats en matière d'éducation et de prise de décisions des filles. En Égypte, l'UNICEF a fourni un appui au programme national de réseau de sécurité sociale « Takaful » qui fournit une aide financière aux familles les plus pauvres. Ce programme a fait état de répercussions positives sur la santé des femmes et l'éducation des filles.

29. S'appuyant concrètement sur la communication communautaire au service de stratégies de développement porteuses d'approches innovantes, l'UNICEF a soutenu en 2018 une série d'interventions axées sur l'autonomisation des jeunes et la

parentalité positive pour contrer des normes sexospécifiques se révélant discriminatoires. Une minisérie de télévision au Brésil s'est attachée à sensibiliser les enfants aux notions de consentement et de respect, de diversité et de droit à la vie privée. En Ukraine, l'UNICEF a prêté son concours à la mise sur pied d'une stratégie nationale pour la jeunesse (2020-2025). Le Fonds a également contribué à étendre l'utilisation de la plateforme mobile U-Report à 74 000 utilisateurs ou « U-Reporters » (les filles constituant la majorité des utilisateurs). Une appli lancée à Cuba suscite la participation des pères à l'éducation des enfants au moyen d'un « terrain de jeux interactif » comprenant des activités favorisant les interactions père-enfant. En Égypte, en République dominicaine et au Panama, la fête des Pères a été célébrée dans le cadre de campagnes à grande échelle intitulées « super Dads » (super papas) mettant l'accent sur le rôle des pères dans le développement du jeune enfant.

30. L'approche de l'UNICEF pour l'intégration de l'égalité des sexes a cherché à garantir des résultats équitables pour les filles et les garçons dans ce domaine ainsi que la reconnaissance, la réduction et la redistribution du travail domestique des femmes. Les résultats qui émergent de la première année de mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes montrent que ses principes programmatiques (intensification et innovation) sont appliqués dans le cadre des efforts d'intégration en matière d'égalité des sexes. Plutôt que d'essayer de « tout soumettre à une dimension sexospécifique », la mise en évidence et l'articulation plus claire de thèmes dominants contribuent à renforcer la question de l'intégration en la matière. En conséquence, des efforts considérables ont été faits dans toutes les régions pour accélérer l'adoption de solutions nationales répondant aux difficultés que pose l'égalité des sexes, évidentes du fait de l'accélération de programmes de pays qui intègrent plus délibérément des aspects liés à l'égalité des sexes dans leur programmation. Au seuil de la deuxième année du Plan d'action, il conviendra de renforcer encore certains domaines et de les faire bénéficier des contributions techniques d'experts en la matière dans la mesure où les avancées en matière d'intégration de l'égalité des sexes y sont plus laborieuses. C'est le cas par exemple de la mise en place de systèmes et de l'obtention de résultats en matière de parité dans l'éducation ou encore de l'amélioration de la prévention du VIH chez les filles.

## B. Priorités ciblées concernant l'autonomisation des adolescentes

Figure IV

### Priorités ciblées concernant l'autonomisation des adolescentes

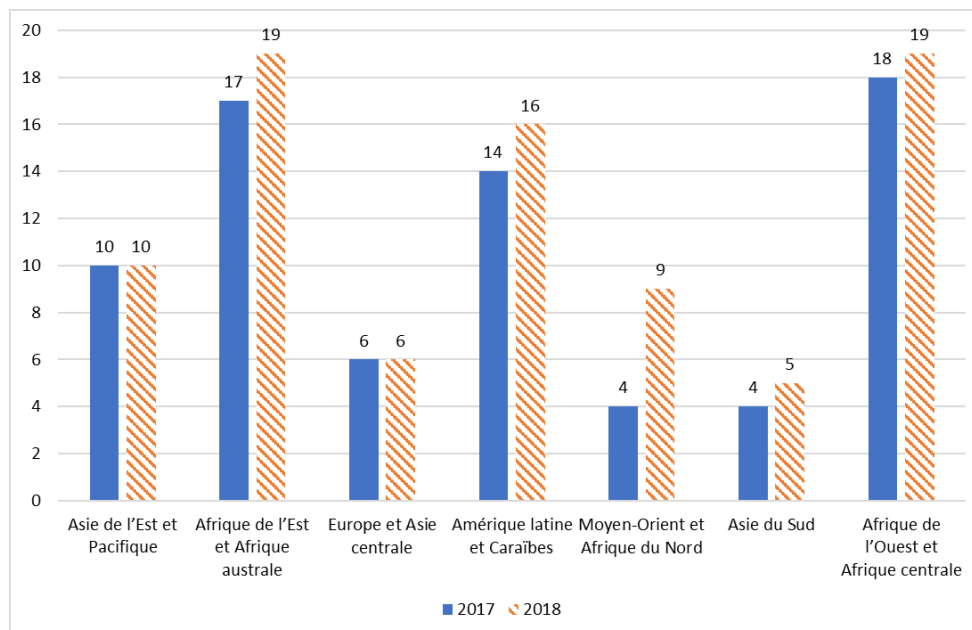


31. Les cinq priorités ciblées du Plan d'action pour l'égalité des sexes, qui couvre tous les groupes d'objectifs du Plan stratégique, privilégient les adolescentes défavorisées pour lesquelles les investissements dans des domaines multiples et interdépendants peuvent être porteurs de changements. Promouvoir la santé des adolescentes, faire progresser l'éducation secondaire et les compétences des filles,

mettre fin au mariage d'enfants et aux unions précoces et prévenir la violence sexiste dans les situations d'urgence et lutter contre celle-ci sont des priorités permanentes. La cinquième priorité est axée sur l'hygiène et la santé menstruelles et renforce l'accent qui est mis sur les résultats programmatiques ayant gagné du terrain. En 2018, 84 programmes de pays de l'UNICEF incluaient des résultats dans une ou plusieurs des priorités ciblées en matière d'égalité des sexes, une progression par rapport aux 73 pays relevés en 2017.

Figure V

**Programmes de pays qui incluent des résultats sur les priorités ciblées concernant les adolescentes (2017-2018)**



**Nutrition des filles, soins obstétricaux et prévention du VIH et du VPH**

32. Fin 2018, 50 pays (sur 134 communiquant des informations) s'étaient dotés d'un plan national inclusif, multisectoriel et tenant compte des sexes pour atteindre les objectifs en matière de santé des adolescents. Ce chiffre dépassait celui de 30 pays fixé pour 2018. La mise en œuvre de ces plans est en cours dans 33 pays et l'UNICEF fournit un appui à 22 d'entre eux. La hausse la plus significative s'est produite dans la région Amérique latine et Caraïbes, où le nombre de pays disposant de ce type de plan s'est accru, passant de 5 à 12.

33. L'UNICEF a aidé les pays ayant mis en place un Plan d'action « Chaque nouveau-né » à prodiguer des soins maternels de qualité aux mères adolescentes (âgées de 15 à 19 ans). De ce fait, 52 % des femmes enceintes ont bénéficié d'au moins quatre visites prénatales (l'objectif de 52 % pour 2021 étant atteint), 55 % des mères ont reçu des soins postnatals (un chiffre supérieur à la base de référence de 48 %, l'objectif pour 2021 étant fixé à 75 %) et 69 % des naissances vivantes ont été assistées par un(e) professionnel(le) (la base de référence se situant à 67 %).

34. Les stratégies nationales soutenues par l'UNICEF se concentrent sur les grossesses chez les adolescentes dans plusieurs pays. En Argentine, l'UNICEF a fourni un appui à la formation d'équipes sanitaires afin de recourir à une approche multisectorielle mettant en relation la grossesse chez les adolescentes avec

l'éducation, le développement social et la protection de l'enfance. Le Fonds a également collaboré avec neuf organisations non gouvernementales pour développer la prévention du VIH chez les filles à travers une campagne à grande échelle sur la sexualité des adolescents ayant touché 246 400 adolescents. En Thaïlande, l'UNICEF continue d'apporter son soutien à une plateforme de santé en ligne utilisée par plus de 770 000 adolescents, soit cinq fois plus d'utilisateurs qu'en 2017, à la recherche d'informations sur la santé des adolescents et la santé procréative.

35. Le Fonds a développé l'initiative mondiale VPH (vaccin contre le virus du papillome humain) en 2018 pour intensifier la vaccination contre le VPH chez les adolescentes âgées de 9 à 14 ans. Fin 2018, 5 pays (l'Éthiopie, le Malawi, le Sénégal, la République-Unie de Tanzanie et le Zimbabwe) avaient reçu une assistance technique pour introduire la vaccination contre le VPH à l'échelle nationale dans leurs programmes systématiques de vaccination, destinée à 3 millions de filles.

36. Pour mettre à nouveau l'accent sur les principales populations adolescentes touchées par le VIH, l'UNICEF a lancé en 2018 une ressource mondiale qui offre une série d'outils pour appuyer des programmes de prévention fondés sur des données probantes et renforcés pour les adolescentes et les jeunes femmes. Dans la région Afrique de l'Est et Afrique australe, l'initiative conjointe des Nations Unies intitulée « 2gether 4 SRHR » (ensemble pour la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction) a été lancée dans 5 pays. Le programme s'attaque aux goulets d'étranglement associés à la prévention du VIH chez les jeunes femmes, de même qu'à la prévention de grossesses non désirées chez les femmes vivant avec le VIH.

37. Dans le domaine de la nutrition, 58,4 millions de filles et de garçons ont bénéficié en 2018 de prestations pour prévenir l'anémie et d'autres formes de malnutrition (l'objectif pour 2021 est fixé à 70 millions). L'UNICEF prête son concours aux gouvernements de 30 pays pour lancer et développer des programmes de nutrition destinés aux adolescentes et aux adolescents. Par exemple, en Afghanistan en 2018, des suppléments hebdomadaires en acide folique et en fer destinés aux élèves adolescentes ont été distribués à 1 163 746 filles dans 34 provinces.

### **Amélioration du niveau d'éducation secondaire et des compétences des filles**

38. À l'échelle mondiale, le nombre d'enfants et d'adolescents exclus du système éducatif reste alarmant. D'après les estimations, 264 millions d'enfants et d'adolescents ne sont pas scolarisés ; ils sont 62 millions en âge d'aller à l'école dans le secondaire inférieur et 141 millions dans le secondaire supérieur. L'UNICEF intensifie ses efforts pour aider les adolescentes à accéder aux cycles d'enseignements primaire et secondaire, à terminer leur scolarité et à accroître leurs compétences, notamment en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques. Œuvrant en étroite collaboration avec ses principaux partenaires, notamment l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, le Partenariat mondial pour l'éducation et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF soutient les efforts nationaux visant à rendre les systèmes éducatifs respectueux du principe d'égalité des sexes. Le Fonds est également un membre de premier plan de Génération sans limites, un nouveau partenariat mondial lancé en 2018 qui s'engage à ce que tous les jeunes aient accès à l'éducation, à l'apprentissage, à la formation ou à un emploi adaptés à leur âge d'ici à 2030.

39. Le pourcentage de pays affichant une progression des résultats d'apprentissage des adolescentes a augmenté légèrement, à 67 %, avec une base de référence de 62 %

et un objectif pour 2021 fixé à 79 %. Parmi les enfants les plus pauvres, les taux de fréquentation nets dans le secondaire inférieur et le secondaire supérieur ont augmenté plus nettement. Pour les garçons et les filles les plus pauvres dans le secondaire inférieur, la hausse était supérieure de 9 points de pourcentage à la base de référence de 36 %. En outre, 27 % des filles les plus pauvres ont pu accéder à l'éducation secondaire supérieure, par comparaison aux garçons les plus pauvres qui étaient 31 % à avoir pu en bénéficier (les bases de référence respectives se situent à 19 % et 21 %). Au Malawi, l'UNICEF a soutenu le lancement d'un programme intégré d'alphabétisation et de numératie fonctionnelles, grâce auquel 18 500 adolescentes déscolarisées ont pu acquérir des compétences de base. Au Népal, le programme pour l'accès à l'éducation des filles (GATE) soutenu par l'UNICEF a consisté en 500 cours non formels dispensés dans une province du pays et dont ont bénéficié 12 243 adolescentes déscolarisées. Le taux de réussite de ce programme a atteint 95 % et 88 % des jeunes filles l'ayant suivi ont pu rejoindre le système éducatif formel.

40. Selon la publication de l'UNICEF et de l'OIT intitulée *GirlForce: Skills, Education and Training for Girls Now*, parue en 2018, les adolescentes et les jeunes filles (âgées de 15 à 29 ans) étaient trois fois plus susceptibles que leurs homologues masculins de ne pas rejoindre la population active et de ne pas faire d'études. Malgré des avancées globales en matière d'éducation pour les jeunes femmes du monde entier, dans de nombreux pays ces résultats ne se sont pourtant pas traduits par des emplois formels, en raison des obstacles entravant les possibilités de renforcement des compétences. Pour faire face à cette difficulté, 16 pays dotés de programmes recevant l'appui de l'UNICEF ont mis en œuvre des systèmes qui institutionnalisent des compétences équitables pour les deux sexes en matière d'apprentissage, d'autonomisation personnelle, de citoyenneté active et/ou d'employabilité. Ce chiffre dépasse nettement l'objectif du Plan d'action 2018 pour l'égalité des sexes fixé à 6 pays, et démontre que l'acquisition de compétences est jugée essentielle, qu'elle s'effectue dans le cadre d'un parcours formel ou informel.

41. Plusieurs pays ont mis en place des mesures ciblées destinées à renforcer certaines compétences des adolescents, notamment des activités axées sur les adolescentes. En 2018, ce sont globalement 2 millions de filles et de garçons, y compris des enfants en situation de crise humanitaire (dont 1 009 442 sont des filles, d'après les données ventilées par sexe communiquées par 68 pays, sur un total de 86 pays), qui ont bénéficié de formations soutenues par l'UNICEF pour le renforcement des compétences, l'autonomisation personnelle et l'employabilité. Ces programmes renversent les obstacles liés au genre qui empêchent les filles d'accéder à la formation et au marché du travail. Par exemple, en Égypte, le programme Meshwary, qui reçoit l'appui de l'UNICEF dans le cadre du partenariat Génération sans limites, contribue à l'autonomisation des adolescents et des jeunes par le biais du renforcement des compétences et de l'orientation professionnelle, l'accent étant mis sur l'autonomisation des filles. En 2018, un partenariat entre Hilton et l'UNICEF a été lancé pour fournir des offres de stage à 750 diplômés du programme Meshwary (dont 70 % de filles) sur cinq ans. Cette même année, le Fonds et ses partenaires ont également fourni un appui pour des formations dans l'innovation sociale en Jordanie destinées à 70 533 jeunes (dont 56 % de filles) en robotique, codage et réalisation de films.

### **Violence sexiste dans les situations d'urgence**

42. L'approche de programmation de l'UNICEF en matière violence sexiste dans les situations d'urgence s'articule en trois volets : des services fournis aux personnes

ayant subi des violences, la prévention à l'échelle de la communauté et l'intégration de l'atténuation des risques de violence sexiste dans des interventions menées dans d'autres secteurs. Cela couvre toute une gamme d'activités, notamment la gestion des cas de violence sexiste, la fourniture de services de santé clinique, la mise à disposition d'espaces accueillants pour les femmes et les filles, la distribution de trousseaux d'hygiène féminine, la planification en matière de sécurité communautaire, et les interventions communautaires visant à s'attaquer aux normes sexospécifiques néfastes qui perpétuent la violence sexiste, entre autres. Quarante-sept bureaux de pays ont fourni un appui face à la violence sexiste dans les situations d'urgence. Dans 37 d'entre eux, 1,3 million de femmes, de filles et de garçons ont bénéficié d'interventions relatives à l'atténuation des risques, la prévention ou la lutte contre la violence sexiste dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, ce qui représente 103 % de la population cible estimée.

43. L'UNICEF contribue toujours de façon pertinente et efficace auprès de la communauté de pratique en matière de violence sexiste dans les situations d'urgence. Ainsi, l'organisation encadre l'application des *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire* élaborées par le Comité permanent interorganisations. Elle est également membre du comité directeur de l'Appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d'urgence, et coordonne le groupe de travail des organisations internationales. Elle coordonne par ailleurs le groupe de travail sur les normes minimales face à la violence sexiste et est membre du comité directeur du Système de gestion de l'information sur la violence de genre. Un service d'assistance relatif à la violence sexiste dans les situations d'urgence a été piloté avec succès au sein de l'UNICEF en 2018, avant que le relais soit officiellement passé au domaine de responsabilité Violence sexiste de manière à ce que la communauté puisse y avoir recours.

44. L'UNICEF a fourni un appui pour le renforcement des capacités en vue d'institutionnaliser la prévention de la violence sexiste dans des situations d'urgence, la lutte contre cette dernière et l'atténuation des risques connexes dans plusieurs pays confrontés à de telles situations, comme le Bangladesh, l'Éthiopie, l'Iraq, le Liban, le Nigéria, la Somalie et le Soudan du Sud, ainsi que dans de nombreux pays qui sont le théâtre de la crise des migrants et des réfugiés en Europe. Ainsi, les espaces accueillants pour les femmes et les enfants ont été multipliés en Grèce et plus de 500 travailleurs de première ligne ont été formés au repérage d'actes de violence et aux protocoles de soins et d'aiguillage. En Bulgarie et en Serbie, l'UNICEF a conçu un guide de poche sur la sécurité et la résilience des adolescentes, auquel peuvent faire appel les travailleurs de première ligne qui mettent en œuvre des programmes pour les adolescentes à risque. UNICEF Iraq soutient le déploiement à l'échelle nationale d'une boîte à outils à l'intention des adolescentes, développée conjointement avec le FNUAP.

45. Au Soudan du Sud, l'UNICEF a adapté ses procédures d'évaluation pour identifier les filles associées à des groupes armés. En conséquence, les filles représentaient 28 % des enfants officiellement libérés en 2018. Ces filles ont été aiguillées vers des services de gestion de cas spécialisés, et leurs enfants nés pendant la période passée avec les groupes armés ont été pris en charge.

46. Au Liban, l'UNICEF a développé en partenariat avec le Ministère de la santé publique une application en cours de lancement. Cette dernière fournit aux agents de santé des orientations par étape sur les soins cliniques et la prise en compte des



questions culturelles et liées au sexe dans leurs interactions avec les personnes ayant survécu à des violences sexuelles.

### **Mariages d'enfants et unions précoces**

47. Les programmes destinés à lutter contre le mariage d'enfants ont été considérés comme une priorité dans 46 pays dans lesquels l'UNICEF intervient. Le Programme mondial visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants est en bonne voie pour soutenir les pays ciblés à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux et à influencer d'autres pays pour lutter contre le problème à l'échelle internationale par le biais de politiques, de lois et d'une riposte sectorielle au mariage d'enfants, notamment à travers le renforcement du système éducatif. Un programme régional visant à mettre fin au mariage d'enfants a été lancé en Colombie, en El Salvador, au Guatemala, au Mexique et en République dominicaine.

48. Trente-trois pays ont approuvé des plans d'action nationaux pour éliminer cette pratique (dont dix pays du Programme mondial). Une hausse de la prévalence des mariages d'enfants au Belize a donné lieu à l'élaboration de la première stratégie nationale visant à éliminer le mariage d'enfants. Quinze pays ont chiffré des cadres nationaux afin de mettre en pratique les plans d'action nationaux destinés à mettre fin au mariage d'enfants. Au Ghana, le Ministère de l'égalité des sexes et de la protection sociale a alloué 3 % de son budget annuel à la mise en œuvre du plan national. En 2018, le Programme mondial a fourni un appui à la Sierra Leone pour que le pays parachève sa stratégie nationale relative à la réduction des grossesses précoces et du nombre de mariages d'enfants (2018–2022), qui reconnaît explicitement les liens entre les deux phénomènes. Il est nécessaire de poursuivre les activités de plaidoyer et de continuer à soutenir la mise en œuvre de plans nationaux ainsi que l'exploitation des ressources consacrées à la protection et la santé des filles.

49. En 2018, les programmes multisectoriels portant sur le mariage d'enfants ont contribué à renforcer les systèmes nationaux pour accroître la participation des adolescentes dans d'autres secteurs, particulièrement l'éducation, en maintenant un plus grand nombre de filles à l'école. Près de 5 millions d'adolescentes ont bénéficié d'interventions de prévention et de soins dans le cadre de programmes de l'UNICEF portant sur le mariage d'enfants, en ce compris des initiatives ayant trait aux compétences pratiques. L'objectif de 670 000 adolescentes a été de très loin dépassé.

50. Les échanges avec les médias et au niveau de la communauté sont des stratégies essentielles et complémentaires de prévention du mariage d'enfants et d'intervention face à cette pratique. Ils sont porteurs de changements au niveau national, infranational et des communautés. Entre 2016 et 2018, des campagnes médiatiques et de plaidoyer à grande échelle appuyées par l'UNICEF ont atteint, d'après les estimations, 11,5 millions de personnes dans 12 pays de programme.

### **Accès à la santé et à l'hygiène menstruelles dans la dignité**

51. L'accès à une hygiène et à une santé menstruelles dans la dignité est à lui seul une priorité du Plan d'action 2018-2021 pour l'égalité des sexes. En outre, 51 pays ont inscrit les objectifs dans ce domaine dans leurs stratégies « EAH dans les écoles » et de nouvelles stratégies ont été élaborées avec le concours de l'UNICEF dans 46 d'entre eux. Presque 18 000 écoles dans 50 pays ont obtenu des services de santé et d'hygiène menstruelles avec l'appui de l'UNICEF (loin devant l'objectif de

2 000 écoles pour 2018<sup>5</sup>). Des orientations mondiales relatives à l'autonomisation des adolescentes à travers la santé et l'hygiène menstruelles ont été élaborées par l'UNICEF et diffusées en 2018, d'où une révision de la priorité aux niveaux régional et national.

52. Près de 1,3 million de femmes et de filles dans des situations d'urgence ont bénéficié de services de santé et d'hygiène menstruelles en 2018. Dans sept pays confrontés à des situations d'urgence, 33 740 filles et femmes handicapées ont reçu ce type de services.

53. Plusieurs pays ont accru l'intégration de la santé et l'hygiène menstruelles dans leurs systèmes nationaux éducatifs et de santé. En Inde, 7 465 écoles dans 14 États recevant l'appui de l'UNICEF ont eu accès à la santé et l'hygiène menstruelles par l'intermédiaire de formations d'élèves et d'enseignants, d'un support technique pour les équipements d'assainissement et de la distribution de fournitures. Au Timor-Leste, le Ministère de l'éducation a élaboré un plan d'action chiffré relatif aux programmes EAH dans les écoles incluant des dispositions en matière de santé et d'hygiène menstruelles.

54. L'UNICEF continue à soutenir les efforts des gouvernements et des communautés pour chasser les idées reçues entourant la menstruation et la puberté. Au Kirghizistan, l'UNICEF a fourni des supports pédagogiques sur la santé et l'hygiène menstruelles à 300 filles atteintes de troubles auditifs et visuels et à leurs parents. En Indonésie et en Mongolie, l'UNICEF a embauché 560 adolescentes pour la cocréation d'une application pour téléphones mobiles de suivi de la menstruation. En Indonésie, une action de plaidoyer pour la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle s'est traduite par un engagement du gouvernement à renforcer la santé et l'hygiène menstruelles dans le programme national de santé scolaire.

55. Les programmes tenant compte des sexospécificités, axés sur des questions qui touchent les adolescentes et demeurent une priorité du Plan d'action pour l'égalité des sexes ont été globalement fortement consolidés et étendus. Par exemple, l'UNICEF a élargi ses interventions programmatiques et renforcé ses partenariats visant à mettre fin au mariage d'enfants. Alors que la deuxième phase du Programme mondial s'ouvre en 2020, des enseignements précieux peuvent être tirés. Les avancées ont également été prometteuses concernant les interventions en matière de santé et d'hygiène menstruelles grâce au Plan d'action pour l'égalité des sexes, dont l'attention accrue portée à ce sujet a contribué à leur augmentation et à des résultats plus clairs quant à leur déploiement dans la dignité. De façon similaire, le renforcement des compétences et de la formation professionnelle pour les filles en tant que voies vers l'autonomisation économique ont gagné un certain élan. Le partenariat Génération sans limites n'a pas manqué d'y contribuer, tout comme l'accent qu'il met sur les adolescentes. Cependant, pour que les programmes d'autonomisation des adolescentes soient déployés à grande échelle et deviennent viables, il convient de veiller tout particulièrement à la coordination de la fourniture de services dans des secteurs comme la santé et l'hygiène menstruelles, l'éducation, la lutte contre la violence et le mariage d'enfants. Le lancement de programmes concernant le papillomavirus humain, la place centrale des compétences et de l'employabilité des filles et le renforcement du pilier santé des adolescentes sont autant de domaines de programmation ciblant les adolescentes qui requièrent une attention spéciale. Pour y répondre, l'UNICEF investit dans des outils

---

<sup>5</sup> Le nombre visé d'écoles atteintes grâce à des services de santé et d'hygiène menstruelles sera évalué à l'occasion de l'examen à mi-parcours en 2020.

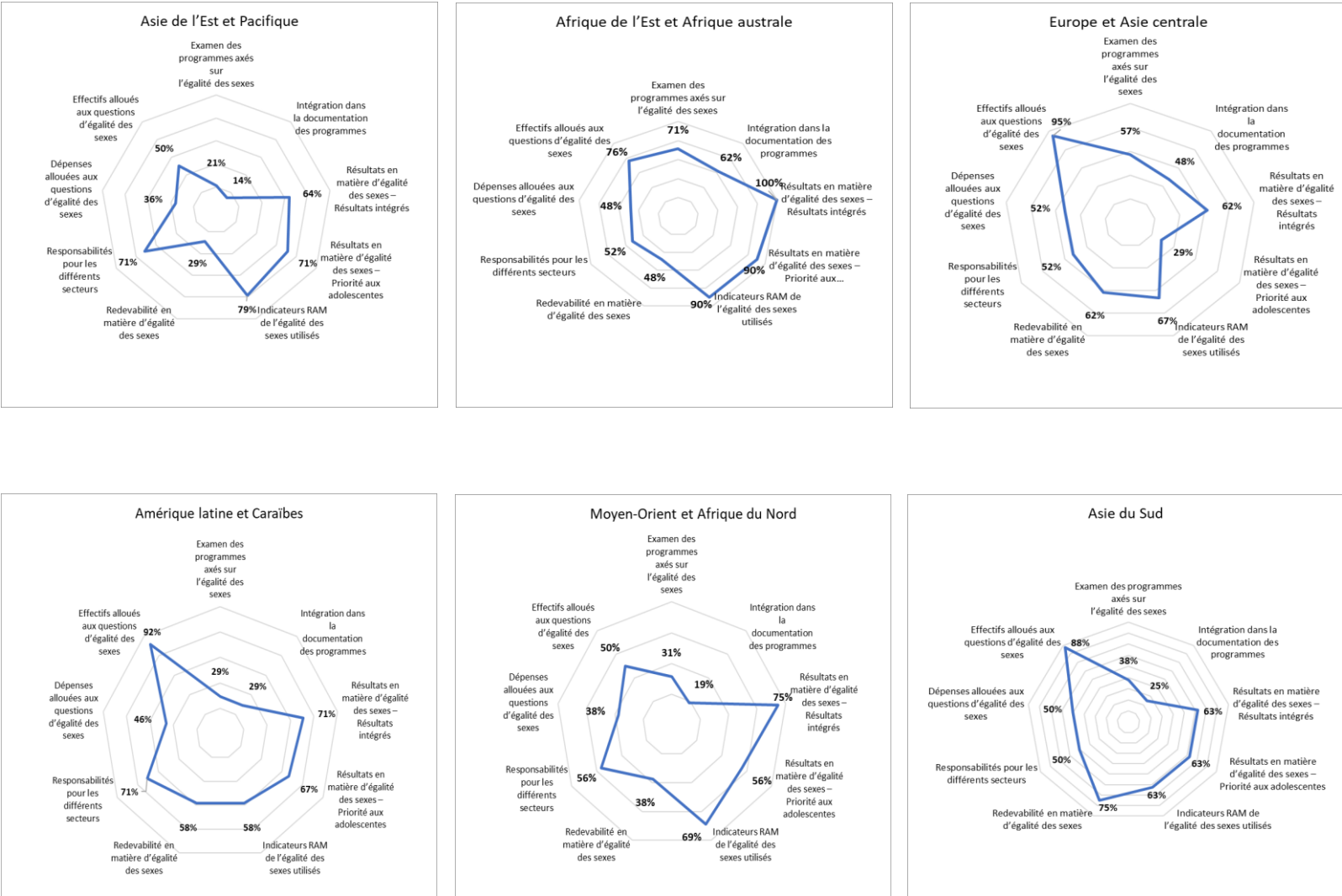
programmatiques et des modèles de programmes concrets et multisectoriels visant les adolescentes. L'organisation cherche aussi à renforcer la collecte de données pour mieux évaluer l'autonomisation des filles comme résultat d'interventions programmatiques coordonnées.

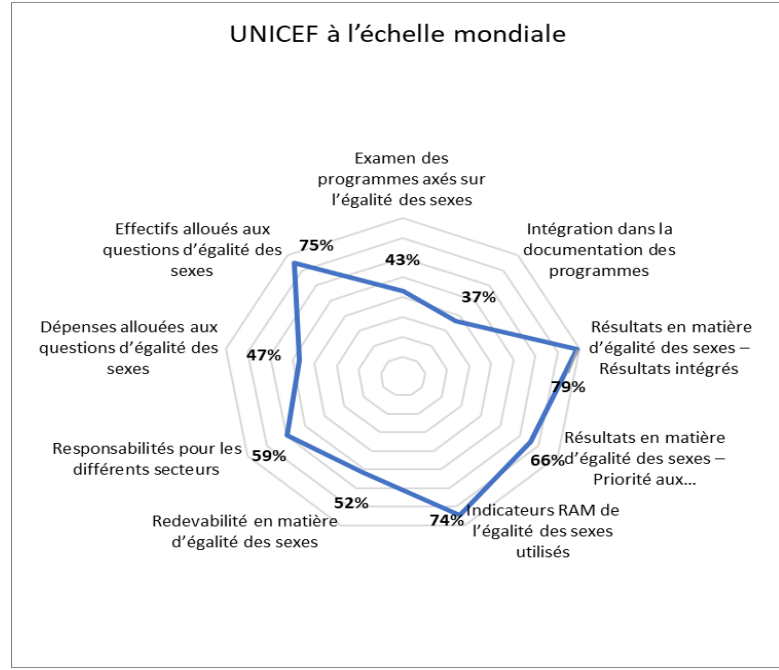
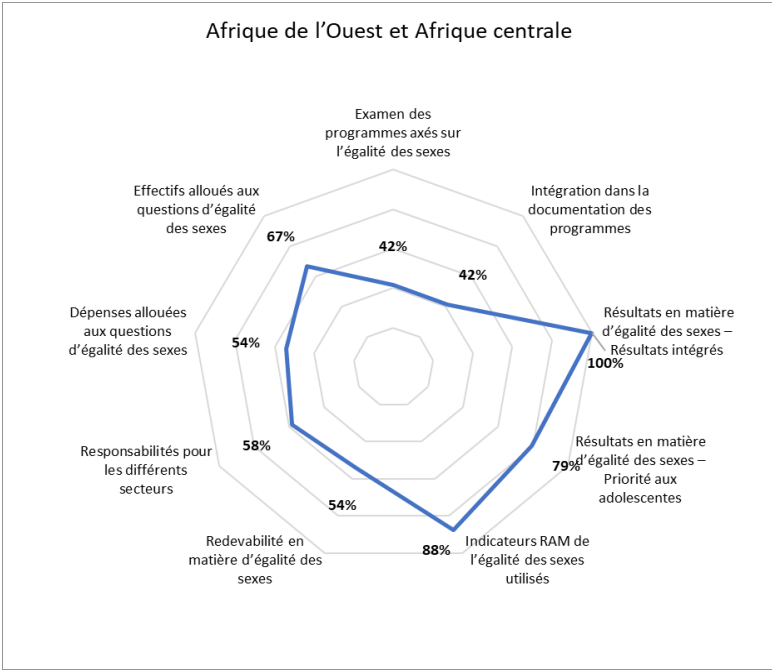
### **III. Renforcement institutionnel**

56. Atteindre les résultats des programmes passe par des stratégies et des systèmes institutionnels prenant en compte les sexes, lesquels sont nécessaires également pour que l'UNICEF respecte ses engagements en matière d'égalité des sexes. Le Plan d'action pour l'égalité des sexes précise des domaines stratégiques d'investissement et met particulièrement l'accent sur a) l'égalité des sexes dans la programmation à grande échelle ; et b) les capacités et les responsabilités au sein des systèmes institutionnels.

57. L'UNICEF emploie une série de critères d'évaluation institutionnels en matière de responsabilité pour suivre la prise en compte de la problématique femmes-hommes au niveau de chaque pays. Ces critères incluent l'analyse par sexe dans la conception des programmes de pays, la mise en œuvre de résultats prioritaires en matière d'égalité des sexes, le suivi, le financement, les capacités et les responsabilités. L'intégration de priorités en matière d'égalité des sexes dans les descriptifs de programme de pays et les indicateurs de suivi se traduisent par une performance positive. Entre 66 % et 85 % des bureaux de pays satisfont au critère d'évaluation. Les critères d'évaluation institutionnels de 2018 servent de base de référence et l'UNICEF développera prochainement une mesure composite pour suivre les améliorations dans la prise en compte de la problématique femmes-hommes au niveau national.

Figure VI  
**Critères d'évaluation institutionnels du Plan d'action pour l'égalité des sexes dans les régions de l'UNICEF et au niveau mondial pour 2018**





## **A. Intégration de la question de l'égalité des sexes dans des programmes de qualité de vaste portée**

### **Des programmes tenant compte des sexospécificités**

58. Les analyses par sexe reposent sur une série de nouveaux outils qui permettent également un suivi de l'intégration de la question de l'égalité des sexes au niveau national. L'intégration de cette question dans les outils de programmation des pays, lesquels sont inclus dans les recommandations de programmation générales de l'organisation, offre un guide par étapes pour l'analyse par sexe et l'examen des programmes. Elle permet également la prise en compte des approches respectant l'égalité des sexes dans les programmes de pays, conformément au Plan d'action pour l'égalité des sexes. Chaque bureau de pays est tenu de mettre en œuvre au moins une priorité du Plan. Les principales ressources sont les suivantes : a) une boîte à outils pour l'examen des programmes en matière d'égalité des sexes et un guide des opérations ; et b) des listes de contrôle d'assurance qualité concernant la question de l'égalité des sexes dans les analyses de situation, les descriptifs de programme de pays et les notes des stratégies de programme. Des outils propres à un domaine d'activité et des notes techniques ont également été mis au point pour accompagner la programmation de priorités spécifiques du Plan d'action pour l'égalité des sexes, notamment la santé et l'hygiène menstruelles, la nutrition des adolescentes et des soins maternels de qualité. Les bureaux régionaux de l'UNICEF ont également lancé plusieurs ressources, dont une boîte à outils sur la programmation sexospécifique en Asie du Sud et un guide à l'intention des spécialistes pour faire ressortir la dimension sexospécifique dans les résultats en Asie orientale et dans le Pacifique. Ces conseils exhaustifs fournissent des exemples concrets sur ce que comporte une programmation tenant compte de la problématique femmes-hommes. Ils soulignent l'importance de recourir à des analyses par sexe afin de repérer les goulots d'étranglement et les obstacles à la bonne mise en œuvre des programmes.

59. Fin 2018, 55 bureaux de pays avaient effectué une analyse par sexe au cours du cycle de leur programme de pays. Parmi eux, 47 avaient inclus des recommandations tirées de l'analyse de leurs descriptifs de programme et stratégies. Un changement s'est donc opéré en 2018, avec une utilisation plus régulière et uniforme des outils d'analyse par sexe afin de fournir un appui technique, d'améliorer la qualité des évaluations relatives à l'égalité des sexes et de renforcer la capacité d'intégrer le principe d'égalité des sexes dans les programmes. Par exemple, en 2018, le Bélarus, le Ghana, le Libéria, le Mali, la Sierra Leone, la Tunisie et le Turkménistan ont tous clairement formulé des résultats sexospécifiques au cours de la planification de leurs programmes.

60. Un dispositif relatif à la problématique femmes-hommes bien financé au niveau du siège et des bureaux régionaux a intensifié l'intégration d'analyses par sexe de qualité et de programmes tenant compte de cette problématique par l'UNICEF. Un nombre croissant de bureaux de pays reçoit par ailleurs un soutien technique émanant du siège ou des bureaux régionaux dans ce domaine. En 2018, 77 pays ont bénéficié du soutien direct d'experts en la matière, lesquels provenaient du siège et de bureaux régionaux. Ce soutien s'est manifesté dans le cadre d'évaluations relatives à l'égalité des sexes, de collectes et de d'analyse de données, de formations, de partenariats et d'échanges.

## **Données et preuves en matière d'égalité des sexes**

61. En 2018, l'UNICEF a continué à développer sa base de données probantes pour les politiques et les programmes tenant compte de la problématique femmes-hommes. Pour ce faire, l'organisation a eu recours à des méthodes de pointe, à des analyses par sexe, à un appui technique et à la diffusion de données relatives au genre. L'UNICEF a produit, par exemple, une série de modèles d'aperçu statistique reposant sur la sixième enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS6). Ces modèles portaient sur l'égalité des sexes, le mariage d'enfants ou les mutilations génitales féminines. Le Fonds a également mis au point une liste d'indicateurs MICS6 ventilés par sexe et sexospécifiques pour faciliter l'analyse par pays des données MICS6 relatives au genre.

62. En Afrique de l'Ouest et centrale, des analyses nationales et régionales du bien-être des adolescentes et des effets intergénérationnels des grossesses précoces ont été réalisées pour une série de supports d'information reposant sur des données concernant les investissements en faveur des adolescentes. Dans la région Asie de l'Est et Pacifique, une analyse de données menée par l'UNICEF et ses partenaires au niveau régional a débouché sur la production de quatre rapports infrarégionaux.

63. La communication de données de suivi ventilées par sexe concernant les programmes soutenus par l'UNICEF a constitué un immense progrès. Néanmoins, il serait souhaitable d'aller plus loin et de garantir que des données ventilées par sexe soient disponibles pour tous les indicateurs. Moins de 50 % des bureaux de pays de l'UNICEF ont été en mesure de produire des données ventilées par sexe concernant les indicateurs qui exigent une présentation différenciée. Le Fonds continuera à travailler avec les autres organismes des Nations Unies et les bureaux de statistiques nationaux pour recueillir et produire des données ventilées.

## **Partenariats et communications stratégiques**

64. L'étroite collaboration entre l'UNICEF et les autres organismes des Nations Unies, diverses organisations mondiales, les partenaires nationaux, le secteur privé et la société civile est essentielle à la réalisation du mandat de l'organisation en matière d'égalité des sexes, des objectifs de développement durable et de progrès relatifs au programme de réforme des Nations Unies.

65. L'UNICEF participe à la mise en œuvre du chapitre commun des plans stratégiques des fonds et des programmes, dans lequel l'égalité des sexes représente l'un des six domaines de collaboration. En 2018, l'UNICEF a joué un rôle technique de premier plan au sein de l'Initiative Spotlight en tant que partenaire clé de la mise en œuvre aux niveaux du siège et des bureaux régionaux et nationaux. Par ailleurs, l'UNICEF est membre du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes. L'organisation participe également à l'Équipe spéciale égalité des sexes du Groupe des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'au Groupe de travail de l'Organisation des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes, de même qu'au Comité consultatif du Programme pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. De plus, l'UNICEF codirige un sous-groupe sur l'égalité des sexes et l'innovation pour le groupe interinstitutions sur l'innovation et participe à des groupes de travail organisés par l'équipe spéciale de haut niveau chargée du financement de la promotion de l'égalité des sexes, ainsi qu'au groupe de travail sur la situation des femmes dans le système des Nations Unies. L'UNICEF est également membre du comité directeur du

programme « Making Every Woman and Girl Count » d'ONU Femmes (l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes).

66. L'UNICEF s'est joint à ONU Femmes et à des partenaires du secteur privé dans le cadre de l'initiative Unstereotype Alliance afin d'utiliser le pouvoir de la publicité pour renverser des normes sexospécifiques néfastes et promouvoir des représentations positives des femmes et des hommes. L'UNICEF est également membre fondateur de l'International Development Innovation Alliance, une plateforme de collaboration et d'apprentissage destinée aux principaux acteurs mondiaux de l'innovation.

67. En 2018, l'UNICEF a poursuivi son action visant à renforcer le partage de connaissances, la communication et la visibilité en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles, aussi bien au sein de l'organisation qu'à l'extérieur de cette dernière. Des problématiques relatives à l'égalité des sexes ont systématiquement figuré dans les messages qu'elle a diffusés et dans ses initiatives de sensibilisation, comme la Journée internationale de la fille et la campagne « 16 jours d'activisme » contre la violence faite aux femmes. Plusieurs événements publics en 2018, notamment des manifestations phares en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, ont mis en lumière les problématiques liées à l'égalité des sexes, aussi bien à l'échelle mondiale qu'au niveau des pays. À l'occasion de l'édition 2018 de la Journée internationale de la fille, qui a mis en avant la formation professionnelle des filles, les actions de plaidoyer et de communication de l'UNICEF auraient atteint 505,6 millions de personnes et suscité la participation de 650 000 utilisateurs de médias sociaux.

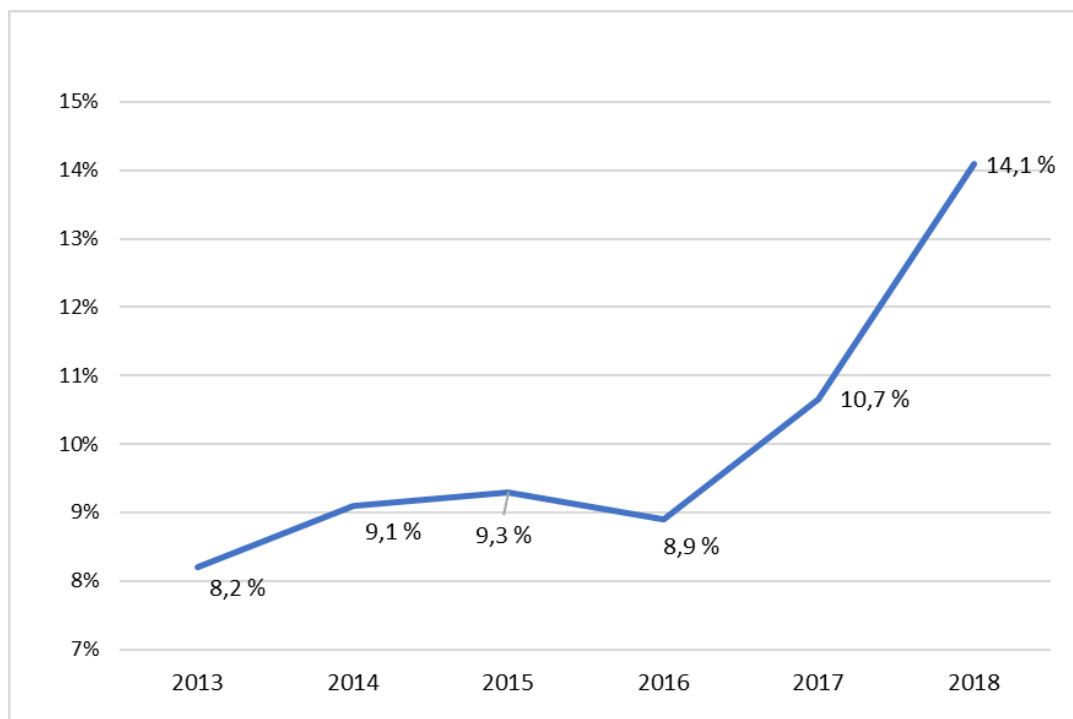
### **Ressources**

68. L'UNICEF a introduit une étiquette « égalité des sexes » en 2018 pour un suivi plus différencié des dépenses à ce titre. Elle s'ajoute au marqueur d'égalité des sexes, qui permet de suivre les allocations et les dépenses en lien avec cette question. Ces deux outils s'appliquent aux dépenses de programmes alimentées aussi bien par des ressources ordinaires que par d'autres ressources, et concernent les programmes humanitaires comme les programmes de développement. Grâce au marqueur d'égalité des sexes, l'UNICEF peut établir des comptes rendus, d'une part, sur les dépenses destinées à des programmes porteurs de transformations en matière d'égalité des sexes et, d'autre part, sur celles allouées aux activités favorisant l'intégration de l'égalité des sexes.

69. Les premières sont calculées en pondérant les activités étiquetées « égalité des sexes » incluses dans les produits pour lesquels l'égalité des sexes est le principal objectif ou un objectif important. D'après cette formule, les dépenses de l'UNICEF afférentes aux résultats porteurs de transformations en matière d'égalité des sexes se situaient à 14,1 % en 2018, en nette augmentation par rapport aux 10,7 % enregistrés en 2017. Ce chiffre se rapproche de l'indicateur du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. De plus, il est estimé que 63 % des dépenses totales (soit environ 3,3 milliards de dollars) contribuent à la prise en compte de la problématique femmes-hommes telle que mesurée par les produits où l'égalité des sexes constitue soit un objectif important, soit un objectif accessoire.



Figure VII  
**Dépenses des programmes au titre des résultats porteurs de transformations en matière d'égalité des sexes (2013-2018)**



## B. Capacités et responsabilités concernant les résultats en matière d'égalité des sexes

### Capacité en matière d'égalité des sexes et parité

70. L'UNICEF a atteint la parité des sexes pour le personnel recruté sur le plan international depuis 2016. En outre, les femmes membres du personnel représentaient 48 % des effectifs totaux des services généraux. Pour les postes de niveau P-4 et supérieurs, les femmes représentaient globalement 48 % de la totalité des effectifs. La parité n'est malheureusement pas encore de mise au niveau des fonctions de la haute direction. Pour les postes de niveau P-5 et supérieurs, notamment aux niveaux D1 et D2, la parité a constamment reculé. En 2017, les femmes représentaient 45 % des effectifs de la totalité des postes de niveau P-5 et supérieurs. Ce chiffre est tombé à 44 % en 2018. L'UNICEF a pris différentes mesures pour remédier à ce problème. Un aménagement des modalités de travail a été mis en place et la parité des sexes a été privilégiée lors de l'exercice de roulement des hauts responsables de 2018. La parité a été atteinte pour la première fois à l'occasion des nouvelles nominations pour 2019.

71. Reconnaissant le besoin d'accroître les capacités internes relatives à la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les programmes, l'UNICEF a également constitué une équipe de spécialistes en la matière à même d'effectuer des analyses par sexe solides et des programmations appliquées. L'expertise en matière d'égalité des sexes s'est nettement accrue à tous les niveaux. Un dispositif relatif à la problématique femmes-hommes est bien en place : tous les bureaux régionaux

comptent désormais des conseillers pour les questions de genre et 27 spécialistes de la problématique femmes-hommes sont en poste dans les bureaux de pays, soit 7 de plus depuis 2017. On compte 12 spécialistes sectoriels de la problématique femmes-hommes et des responsables de la coordination des questions d'égalité des sexes ont été nommés dans 117 bureaux de pays, contre 86 en 2017 et 10 en 2014. Avec le lancement du programme de formation GenderPro en 2018, l'expertise en matière d'égalité des sexes a été dynamisée. À ce jour, 37 pays disposaient de responsables de la coordination des questions d'égalité des sexes ayant achevé la formation GenderPro, soit 32 % du groupe, un chiffre proche de l'indicateur de référence pour 2018 fixé à 40 %. GenderPro est également disponible à travers le système d'apprentissage Agora pour l'ensemble du personnel de l'UNICEF et ses partenaires d'exécution souhaitant acquérir des compétences essentielles en matière d'égalité des sexes.

72. D'autres efforts de renforcement des capacités incluent la formation à l'égalité des sexes pour tous les nouveaux hauts responsables de l'UNICEF pendant leur intégration, ainsi que « Management Masterclass ». Fortement axée sur l'inclusion, la diversité et l'égalité des sexes, cette nouvelle initiative vise à renforcer le leadership personnel et les capacités managériales du personnel des niveaux P-3 à P-5.

#### **Leadership et responsabilité à tous les niveaux de l'organisation**

73. La mise en œuvre institutionnelle du Plan d'action pour l'égalité des sexes trouve son origine dans des procédures spécifiques de responsabilisation qui concernent des hauts responsables de l'UNICEF. Le Comité directeur du Plan d'action pour l'égalité des sexes, présidé par le Directeur général adjoint (Programmes), a publié des orientations pour la mise en pratique du Plan qui mettent l'accent sur le personnel et les outils pour l'intégration d'une perspective sexospécifique. L'UNICEF s'engage à mettre en œuvre la stratégie sur la parité des sexes à l'échelle du système des Nations Unies, en préconisant notamment un environnement favorable aux femmes sur le lieu de travail. En réponse aux enquêtes du personnel et à d'autres forums sur le lieu de travail ayant constamment mentionné des écarts entre les sexes persistants concernant la satisfaction au travail, ainsi que des difficultés liées à des expériences de harcèlement sexuel vécues par les femmes, l'UNICEF a pris plusieurs mesures préventives. Une équipe spéciale indépendante a été créée en 2018 pour examiner ces questions et fournir des recommandations afin que l'UNICEF puisse prévenir systématiquement et efficacement les discriminations sexospécifiques, le harcèlement et les abus de pouvoir et prendre les mesures correctives y afférentes.

74. En juin 2018, l'UNICEF a obtenu le deuxième plus haut niveau de la certification « Economic Dividends for Gender Equality » (EDGE), la principale norme de certification en matière d'égalité des sexes. L'un des principaux résultats ressortant de l'évaluation EDGE est un plan d'action visant à proposer des aménagements des modalités de travail, à analyser chaque année les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes et à améliorer la communication autour de la procédure de recrutement et de promotion. La candidature de l'UNICEF à la certification EDGE a été préconisée par le groupe Gender Push. Cette communauté informelle du personnel de l'UNICEF a été constituée en 2017 pour nouer un dialogue et partager les bonnes pratiques dans le but de faire de l'UNICEF une organisation plus soucieuse de la famille et de l'égalité des sexes.

## IV. Bilan et orientations futures

75. Pendant le premier Plan d'action pour l'égalité des sexes (2014-2017), l'UNICEF a formulé des résultats de programme concrets, renforcé ses partenariats et réalisé des investissements institutionnels pour accroître les ressources, améliorer le leadership, approfondir l'expertise et mieux préciser les responsabilités en matière d'égalité des sexes. Inégales, les avancées n'en ont pas moins été tangibles. Elles indiquent la voie à suivre pour l'UNICEF, avec d'une part un renforcement de son rôle auprès des pays et de la communauté mondiale pour accélérer les résultats en matière d'égalité des sexes et, d'autre part, un accroissement de ses capacités et de sa responsabilité dans la programmation sexospécifique.

76. En 2018, première année de mise en œuvre du Plan d'action 2018-2021 pour l'égalité des sexes, les progrès sont déjà manifestes dans plusieurs domaines, principalement grâce à la création de cadres mondiaux ayant amené les bureaux de pays à faire des résultats en matière d'égalité des sexes une priorité. La question de la santé et de l'hygiène menstruelles, la socialisation soucieuse de l'égalité des sexes et la prévention de la violence contre les femmes et les filles sont des domaines jouissant d'un nouveau dynamisme et d'une attention renouvelée. Le renforcement des compétences des filles est devenu un important domaine de programme ; l'innovation et les partenariats avec le secteur privé et les fondations philanthropiques se révèlent une stratégie prometteuse pour un accès accru des filles à l'information et à de nouvelles possibilités. Ce panorama livre d'importants enseignements pour orienter les progrès dans les domaines prioritaires émergents, comme les soins de santé prodigués par des femmes, rémunérés et non rémunérés.

77. La mise en place d'un dispositif relatif à la problématique femmes-hommes à l'occasion du précédent Plan d'action pour l'égalité des sexes s'est révélée essentielle pour garantir l'intégration des questions relatives l'égalité des sexes dans les programmes sur le terrain. L'expertise et les capacités en la matière, notamment au siège et au niveau régional, ont largement gagné du terrain. Le concept institutionnel autour de la question du « pourquoi » instaurer programmes sexospécifiques a évolué vers celle du « comment » les mettre efficacement en place. Il convient néanmoins d'accélérer les efforts au cours du Plan d'action pour l'égalité des sexes actuel afin de consolider ces avancées et de combler des déficits de capacités persistants au niveau des pays. Les capacités à mener des analyses par sexe efficaces requièrent une attention toute particulière, tout comme la mise en poste de spécialistes de la problématique femmes-hommes et de responsables de la coordination des questions d'égalité des sexes. Par exemple, le manque de spécialistes de la problématique femmes-hommes dans de nombreux bureaux de pays actuellement signifie que l'UNICEF demeure bien en deçà de l'objectif fixé à 50 dans le Plan d'action pour l'égalité des sexes précédent. En outre, malgré de plus grands efforts globalement dans la production de données relatives au genre et ventilées par sexe, de nombreuses lacunes persistent et le suivi demeure insuffisant.

78. Enfin, les investissements dans les capacités et les outils destinés à améliorer les programmes qui tiennent compte des sexospécificités dépendent toutefois de l'appui fourni par la direction, nécessaire à tous les niveaux de l'organisation. L'intégration de la question de l'égalité des sexes dans les systèmes nationaux de responsabilisation – question délicate en soi – sera une grande préoccupation de l'UNICEF en 2019.

79. En 2018, l'UNICEF a connu un élan concernant l'autonomisation du personnel féminin, la parité des sexes dans la nomination de nouveaux hauts dirigeants en 2019, et la mise en œuvre d'activités encourageant une culture plus soucieuse de l'égalité des sexes sur le lieu de travail. La parité des sexes, les discriminations sexistes et les politiques sur le lieu de travail sont des questions qui ont toutes été abordées avec attention grâce à des procédures formelles et informelles venant modifier le statu quo. Le soutien de la Directrice générale a été précieux à cet égard. Par sa position, elle a adressé un message clair : l'UNICEF s'engage à renforcer en amont la responsabilité de l'organisation consistant à intégrer la question de l'égalité des sexes dans toutes ses structures institutionnelles.

80. L'UNICEF peut ainsi entamer cette année avec une sensibilisation accrue aux problématiques femmes-hommes au sein de l'organisation, qu'elles concernent le personnel de l'UNICEF en tant que professionnels, ou le travail de l'organisation en lui-même. Doté des bons outils, l'UNICEF pourra continuer d'axer son travail sur les capacités, la consolidation et le renforcement de programmes de promotion de l'égalité des sexes à grande échelle au cours des prochaines années.

---